

Plate-forme d'échanges

**Affichage environnemental des
produits grande consommation**

Date :

2011-07-08

Numéro du document:

N 068

Assistante:

Lydia GIPTÉAU

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 20

Lydia.gipteau@afnor.org

Responsable:

Mélanie RAIMBAULT

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 88 80

mélanie.raimbault@afnor.org

**Compte rendu de la réunion de la PF générale
« Affichage environnemental des PGC » du 16 juin
2011**

COMMENTAIRES/
DÉCISIONS

Pour information

SUITE A DONNER

SOURCE

► ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Validation du référentiel raquettes (N60) + point sur GT10S
3. Validation du référentiel papier-toilette (N61) + point sur GT4H
4. Validation du référentiel literie (N 63) + point sur GT7
5. Validation du référentiel téléviseurs (N62) + Point GT2
6. Points sur les groupes de travail ayant tenu une réunion entre la PF du 15 avril et celle-ci
 - ✓ GT1 « Alimentation et aliments pour animaux » - Philippe Diercxsens (Danone, ANIA)
 - ✓ GT3J « produits du jardin » - Laurent Dini (UPJ)
 - ✓ GT5 « Habillement, textile de maison » - Fanny Fourcade (IFTH) - chaussures/cuir/marochinier - Thierry Poncet (CTC)
 - ✓ GT8 « Papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture, B.Moreau, UNIC, P.Sol (Hammelin)
 - ✓ GT11 « Outillage non électrique et quincaillerie », Nicolas Decayeux (UNIQ)
7. Prochaines réunions

1. Ouverture de la réunion

C.Cros ouvre la réunion et indique qu'aucune information particulière ne peut être donnée sur l'expérimentation nationale. Pour ce qui est de l'expérimentation européenne, la seule information est qu'une candidature française serait retenue.

Une erreur a été signalée sur le compte rendu de la réunion précédente par Mr Moreau (UNIC), animateur du GT8 édition : *"Dans le tableau de présentation page 36 des indicateurs. Le GT8 Edition, est d'accord pour considérer les GES et la consommation de ressources non renouvelables. En revanche il y a actuellement débat entre « consommation nette d'eau » et « pollution photochimique »".*

2. Validation du référentiel raquettes (N60) + point sur GT10S

2.1 Point GT10S

AP.Doucet rappelle que le référentiel sacs à dos a été validé et publié.

Les autres travaux en cours au sein du GT10S sont :

- chaussures de ski,
- balles (tennis, squash) et volants de badminton. Les travaux vont s'appuyer sur une ACV réalisée spécifiquement pour ces travaux. Des entreprises sont associées à ces travaux (ex : Major tecnifibre, Babolat.....)
- Un autre groupe se consacre aux ballons (tous sports) et fonctionnera également avec des entreprises (Nike, Oxyrane, Carrefour).
- Une orientation se dessine pour lancer des travaux sur les vélos.

Les intentions pour travailler sont toujours bien présentes dans le GT10S.

Procelpac demande comment la distinction pourra être faite entre des balles vendues en vrac ou en boîtes (problématique de l'emballage) dans l'unité fonctionnelle. AP.Doucet indique ne pas pouvoir répondre pour l'instant puisque les conclusions et le rapport de l'étude en cours ne sont pas disponibles.

Avant de passer à la validation du référentiel raquettes, E.Fourdrin rappelle le contexte de l'étude qui a fait l'objet d'un accompagnement ADEME et d'un développement en sous groupe du GT10S avec des échanges réguliers avec le GT10S complet. Le projet de référentiel est donc bien issu du GT10S.

2.2 Validation référentiel raquettes (cf. document N060)

Le champ d'application spécifie que ce référentiel s'applique aux raquettes de tennis, badminton et squash à usage sportif et que les autres types de raquettes sont exclus.

Pour une présentation exhaustive des exigences méthodologiques de ce référentiel, se reporter au document N060. Les points qui suivent sont uniquement les précisions qui ont été apportées lors de la réunion.

UF

Pratiquer un sport de manière non professionnelle car le sport professionnel relève du B to B avec des pratiques très différentes en terme d'usage et de renouvellement.

Flux

Les flux dus à la housse sont inclus dans le calcul.

Indicateurs d'impacts environnementaux

Pour la communication, les indicateurs liés à l'épuisement des ressources naturelles fossiles et minérales sont agrégés.

Règles allocation

Les sites qui produisent des raquettes sont généralement mono-produits.

Fin de vie

Aucune filière de recyclage spécifique n'a été identifiée. Le référentiel oriente donc vers la filière ordures ménagères.

Emissions décalées

Etant donnée la faible durée de vie des raquettes, ce point n'est pas pris en compte.

Données

La connaissance du pays de production du cadre et de la housse est importante afin de connaître le mix électrique à appliquer.

Questions

Deux commentaires ont été reçus. Les suites données aux commentaires (en réunion) sont disponibles dans le tableau en annexe 1 de ce compte rendu.

En complément aux commentaires reçus avant la réunion, la remarque suivante est adressée :

Dans l'UF on parle de « son système d'emballage » mais la housse est un accessoire et non un système d'emballage. La connotation est différente.

Il est convenu de préciser ce point et de parler du système d'emballage et de la housse si disponible.

Suite à ces échanges, le référentiel est adopté tel que présenté. C.Cros remercie l'ensemble des participants du GT10S.

3. Validation du référentiel Papier Toilette (cf. document N061) + Point GT4H

V.Pouillat et O.Muller présentent les travaux du GT4H puis le référentiel

3.1 GT4H

Une réunion du GT4H s'est tenue le 15 juin 2011. Cette réunion a permis d'étudier quelques commentaires reçus sur le référentiel papier-toilette. Les travaux qui se poursuivent portent sur les couches bébés à usage unique et les couches bébés lavables. Le test pilote sur les couches jetables est en finalisation. Quelques difficultés ont été rencontrées pour collecter les informations mais une analyse, en lien avec l'expérimentation en cours sera faite en septembre.

Pour les couches lavables, une étude de marché sera faite pour notamment étudier la représentativité des produits étudiés. Deux catégories de produits sont sur le marché, les couches tout en un et celles qui disposent d'un matelas absorbant. La difficulté est de modéliser les types d'utilisation mais d'autres fabricants seront conviés afin d'avoir une vue plus large.

3.2 Référentiel papier-toilette

Ce projet a fait partie des toutes premières réflexions du GT4H. Il a fallu deux ans pour construire ce référentiel et la quasi-totalité des industriels concernés par ces produits étaient impliqués dans le groupe.

Une étude a également été menée afin de s'assurer que le projet serait applicable par les entreprises d'autant qu'un certain nombre d'entre elles travaillent déjà dans le cadre de l'écolabel.

Le référentiel a été validé par le GT4H avant d'être soumis à la validation de la PF.

Comme précédemment, pour une présentation exhaustive des exigences méthodologiques de ce référentiel, se reporter au document N061.

UF

Ne tient pas compte des couleurs ou parfum mais juste de la quantité utilisée.

Impacts

Ont été retenus : CO2, acidification, eutrophisation

Données d'inventaire (cf tableau)

Pour l'impact lié au changement climatique, l'impact des transports est moindre en comparaison de l'impact des sites.

Indicateurs

Pas de prise en compte du décalage dans le temps des émissions car c'est un produit de consommation immédiate.

Onze produits ont été étudiés lors de la phase pilote.

Une relation a pu être identifiée lors de cette étude pilote entre la toxicité et les émissions de SO₂ qui sont déjà couvertes par l'indicateur d'impact lié à l'acidification. La toxicité n'a donc pas été retenue afin d'éviter la redondance.

La consommation d'eau n'a pas été retenue car sur les sites papetiers la consommation nette représente 1/5 de la consommation brute.

Le groupe a convenu que l'impact sur la biodiversité ferait l'objet d'une information complémentaire.

Déchets

Aucune spécificité sur la fin de vie, si ce n'est la prise en compte de la station d'épuration.

Trois commentaires ont été reçus. Les suites données à ces commentaires lors des échanges en réunion sont disponibles en annexe 2 de ce compte rendu.

Ces commentaires portent sur les points suivants :

- Apporter une précision éditoriale sur l'élément de calage : remplacer ce terme par « mandrin »

Cette remarque est acceptée.

- Cassés de production.

Il faudrait apporter une clarification sur la notion de matériau pré-consommateur au sens de l'ISO 14021 et la seconde partie où pour ces déchets il est demandé de suivre la méthode de l'écolabel.

Il est convenu de supprimer la partie liée à l'ISO 14021 et au contenu en recyclé et de ne garder que la préconisation de considérer un impact environnemental équivalent à celui de la production du papier tissue pour ces cassés de production.

-Indicateur fibres

B.Moreau (UNIC) précise que le GT8 édition est en phase avec le GT4H sur un tel indicateur (non retenu).

Mme Oudard (COPACEL) indique être partie prenante du GT8 papeterie et précise que cet indicateur ne fait pas du tout consensus au sein du groupe.

V.Pouillat précise que cet aspect n'a pas été occulté lors des discussions dans le GT4H. La réponse du GT4H est provisoire et indique qu'en l'absence de méthodologie consensuelle, validée sur un indicateur fibre, une information complémentaire sur la biodiversité est proposée en plus des indicateurs retenus.

E.Fourdrin note la volonté du GT4H de s'ouvrir à des travaux transverses sur un indicateur fibres ou biodiversité.

V.Pouillat précise qu'il s'agirait de travaux sur la faisabilité d'un tel indicateur. Le GT4H a suivi le cadrage du BPX30-323-0 pour la question des forêts gérées durablement puisqu'il est actuellement impossible de caractériser la gestion durable des forêts.

En complément, il existe d'autres éléments pour les industriels pour les aider à mentionner le choix des fibres qui est fait pour la fabrication des produits. Le GT4H est d'accord pour réfléchir à la faisabilité d'un indicateur fibre à condition que le groupe soit transverse, rassemble l'ensemble de la filière et ne se concentre que sur des considérations techniques et non marketing.

G.Barreyre (PROCELPAC) souscrit à ce qui a été dit par Mme Pouillat et souligne que pour les arguments marketing il existe déjà certains éléments (FSC, PEFC...).

En complément il mentionne que le GT8P ne parle que de dégradation des écosystèmes or il faudrait aussi évoquer la problématique de la dégradation des écosystèmes liée à d'autres activités comme les mines ou les carrières afin d'éviter une distorsion de concurrence.

Le référentiel est validé moyennant les deux premières précisions. En parallèle, il est décidé de faire travailler le GT méthodologique transversal sur la thématique fibres, biodiversité, dégradation des écosystèmes car ces sujets n'intéressent pas que le GT8P.

C.Cros remercie l'ensemble des participants au GT4H.

4. Validation du référentiel Lierie (cf document N063) et point GT7

4.1 GT7

Le référentiel literie est le dernier référentiel issu du projet pilote Propilae. Le GT7 se penche actuellement sur des réflexions pour l'extension des référentiels déjà validés et sur un autre projet de référentiel sur les articles de literie.

Un questionnement est aussi en cours vis-à-vis du secteur de l'artisanat avec des réflexions sur l'opportunité de monter un programme de type Propilae pour ce secteur afin de voir si des référentiels spécifiques ou des compléments aux référentiels existants seraient nécessaires.

4.2 LITERIE

Ce référentiel est très proche du référentiel sièges rembourrés. Les commentaires reçus sur le référentiel sièges rembourrés ont été intégrés dans celui-ci.

Comme précédemment, pour une présentation exhaustive des exigences méthodologiques de ce référentiel, se reporter au document N063.

Champ d'application

Literie (matelas, sur-matelas, sommiers, ..). Les lits avec tête et pieds relevables seront introduits ultérieurement.

UF

Définition d'une place de couchage.

Modélisation des chutes de bois

Allocation 50/50 précisée car cette dernière n'est pas précisée dans le BPX30-323-0.

Fin de vie

A terme, une filière de recyclage organisée devrait être rendue obligatoire. Pour le moment, la filière considérée est celle des encombrants.

Les commentaires reçus et leurs suites données pendant la réunion sont en annexe 3 de ce compte rendu.

Une discussion spécifique liée au commentaire de RDC sur la méthode de caractérisation de l'eutrophisation est tenue.

La méthode RECIPE ne fournit pas actuellement des facteurs de caractérisation pour les flux de DBO ou DCO. RDC avait recommandé dans le BPX30-323-0 l'utilisation de la méthode RECIPE sur la base de l'ILCD. Or, les flux DCO et DBO ne sont pas disponibles et la recommandation des développeurs de la méthode ReCiPe est de créer un indicateur supplémentaire pour ces flux, soit au final trois indicateurs pour cet impact (eutrophisation de l'eau de mer, eutrophisation de l'eau douce et DCO/DBO).

C.Cros note que la sagesse aurait été de préconiser la méthode CML avec à terme une révision pour intégrer la méthode retenue par l'ILCD une fois que tout aurait été développé.

Plusieurs options sont discutées :

- 1- Ajouter dans le référentiel transversal BPX30-323-0 la possibilité de définir un indicateur CML lorsque l'on sait que les indicateurs DCO et la DBO sont les plus pertinents.
- 2- Ne pas modifier le référentiel et conserver RECIPE en précisant qu'il faut faire un choix entre l'eutrophisation des eaux douces et l'eutrophisation des eaux marines.
- 3- Ne rien changer à ce stade et aborder ce sujet dans le GT méthodologique ultérieurement et préciser dans le référentiel literie que le choix de l'eutrophisation des eaux douces a été fait en cohérence avec le GT5 (textile).

Finalement il est convenu que les GT devront préciser s'ils s'intéressent à l'eutrophisation des eaux douces ou l'eutrophisation des eaux marines et une réflexion sera abordée en GT méthodologique pour la prise en compte de la DCO/DBO.

En conclusion suite aux échanges, il est convenu pour le référentiel literie de ne garder que l'eutrophisation des eaux douces afin d'assurer l'homogénéité avec les orientations actuelles du GT5 textile.

Le référentiel est validé, C.Cros remercie l'ensemble des participants au GT7.

5. Validation du référentiel téléviseurs (cf. document N062) et point GT2

5.1 GT2

C.Jammes indique qu'une réunion du GT2 s'est tenue le 3 mai 2011. Le groupe travaille sur quelques projets à des stades d'avancement différents :

- Aboutissement du référentiel sur les téléviseurs qui est issu d'un travail (projet pilote) réalisé par les fabricants, les importateurs de TV, accompagnés par PWC et l'ADEME.

- Réflexions en cours sur un projet relatif aux téléphones mobiles. SFR et Orange sont parvenus à un accord pour une méthodologie commune sur le critère CO₂. Reste à l'élargir à d'autres indicateurs.
- Réflexions sur les machines à café et les décodeurs.

B.Moreau (UNIC) demande si les liseuses type Ipad sont à l'ordre du jour du GT2 car le groupe édition est très demandeur d'information sur ces produits. C.Jammes indique que ce n'est pas encore le cas mais cela fait partie des produits identifiés.

5.2 Référentiel téléviseurs

La présentation faite par PWC est disponible en annexe 4 de ce compte rendu.

En préambule, il est précisé que des marges d'évolution sont possibles mais l'objectif premier de cette étude était d'aboutir à un référentiel réaliste avec des données possibles à être collectées.

Pour une présentation exhaustive des exigences méthodologiques de ce référentiel, se reporter au document N062.

UF

Une durée de vie de 8 ans a aussi été retenue dans l'étude EUP. Cette durée de vie doit être entendue au sens de l'ACV et n'a pas d'implication en termes de garantie.

Indicateurs d'impacts

Deux indicateurs ont été choisis. L'indicateur lié à l'écotoxicité sera réévalué dans le cadre d'une future révision.

Règles allocation

Les règles d'allocation sont de manière générale assez simple. La seule règle plus complexe se situe au niveau de l'étape d'assemblage.

Fin de vie

Les produits étant récents (écrans plats) peu de données sont disponibles sur les filières.

Un certain nombre de commentaires ont été reçus dont les suites données sont disponibles en annexe 4 de ce compte rendu

En complément au commentaire fait sur l'unité fonctionnelle, FNE demande si des scénarios différents (faible consommation ou forte, veille ou non) pour un même téléviseur influent sur le résultat.

PWC indique que le mode veille est peu impactant par rapport à l'usage mais il a néanmoins été pris en compte.

Il est indiqué que des commentaires ont été reçus tardivement. Etant donné que ces commentaires n'ont pas été discutés au GT2 il est difficile de les intégrer. Certains commentaires étant des commentaires de fond, ils seront donc conservés pour une future révision. Des réponses sont néanmoins apportées à ces commentaires (cf. annexe 4) et les commentaires de forme sont intégrés au référentiel car ils ne posent pas de problème particulier.

Le référentiel est validé moyennant les modifications proposées en réunion.

C.Cros remercie l'ensemble des participants au GT2.

6. Point sur les groupes de travail ayant tenu une réunion entre les deux PF

Avant d'ouvrir ce point, C.Cros fait un rappel des discussions transversales étant ressorties lors des échanges de la matinée.

- Méthode de caractérisation de l'eutrophisation

→ Chaque GT sectoriel doit choisir quel est le sous-indicateur le plus pertinent : eaux douces ou eaux marines

→ Question sur (DCO/DBO) qui sont aussi des flux à l'origine de l'eutrophisation et qui sont pris en compte dans la méthode CML mais pas dans RECIPE.

Pour le moment, il n'y a pas de réponse particulière mais ce point sera soulevé dans un GT méthodologique transversal.

- Enjeu sur la qualification/caractérisation des forêts gérées durablement.

Ce point a été identifié par plusieurs groupes (GT4H, GT8P, GT8E, ...) et avait également été identifié lors des discussions transversales sur le stockage du carbone dans les produits bois.

Un groupe méthodologique transversal se réunira donc pour aborder ce sujet. Il s'agira de réfléchir à la définition d'une forêt gérée durablement et à la possibilité d'élaborer un indicateur permettant de rendre compte de cet enjeu. Il a été demandé d'élargir cette question de la gestion durable à l'ensemble de la biomasse (ressources agricoles utilisées dans les produits (bioplastiques)). De plus, ce sujet ayant été positionné comme lié à la dégradation de l'écosystème forestier par le GT8P, il a été demandé d'élargir la discussion à d'autres écosystèmes car la dégradation des écosystèmes est aussi générée par d'autres matières premières (mines, carrière...).

Le tableau d'avancement des GT est disponible en annexe 5.

GT1 « Alimentation et aliments pour animaux » - Philippe Diercxsens (Danone, ANIA) suppléé par E. Fourdrin

Un référentiel transversal à l'ensemble des produits agricoles a circulé au sein du GT1. De nombreux commentaires ont été reçus.

Les points clés à retravailler portent sur :

- L'articulation des données primaires/secondaires
- La séparation entre produits bruts et produits transformés

Un sous groupe sur les allocations se réunit afin de poursuivre les réflexions sur ce thème. C'est un groupe qui est restreint pour permettre d'avancer plus rapidement dans les réflexions. Ce n'est pas un groupe du GT à proprement parler mais il rendra compte au GT1 à l'issue de ses réflexions.

GT3J « produits du jardin » – Laurent Dini (UPJ) suppléé par E. Fourdrin

Le groupe a commencé sa phase de réflexion au niveau des catégories de produits.

Le groupe se focalise sur une sous-catégorie, les supports de culture, car une étude ACV est en cours de réalisation par la chambre syndicale concernée.

Cette étude porte sur la tourbe, compost, coco, laine minérale....

L'unité fonctionnelle retenue dans le cadre de cette ACV est un volume de support de culture. La question s'est posée pour savoir s'il ne fallait traiter que du support de culture ou rendre compte également de la performance du support. La question est pertinente, mais cette performance est très difficilement quantifiable, c'est pourquoi le groupe s'oriente actuellement vers un volume de support de culture.

Le volume de référence sera défini plus tard afin d'être représentatif de la pratique des consommateurs.

Des réflexions ont également été initiées sur le périmètre de l'étude car l'ACV présentée par la chambre syndicale (CAS) porte plus sur du B to B que du B to C. Il y aura donc des adaptations à réaliser.

Un travail sur les engrais organiques était également envisagé car une entreprise était candidate à l'expérimentation nationale mais cette dernière s'est retirée. Ce travail est donc pour l'instant mis entre parenthèses.

GT5 « *Habillement, textile de maison* » - Fanny Fourcade (IFTH) -chaussures/cuir/marochinerie – Thierry Poncet (CTC) suppléés par E. Fourdrin

Chaussures :

Référentiel publié en juillet 2010. Le groupe relance des travaux pour intégrer une extension aux chaussures de sport.

Textiles :

Plusieurs points clés à transmettre :

- Scenario d'utilisation du textile. Le code d'entretien mentionne en fait des recommandations hautes (température maximale pour laver) mais cela ne signifie pas que les consommateurs lavent le linge à ces températures. Le groupe ne souhaite donc pas définir un scénario d'utilisation en respectant strictement le code d'entretien mais il préfère plutôt s'en inspirer pour essayer de disposer d'un scenario d'utilisation qui colle au plus près des habitudes des consommateurs. Ce point ne soulève pas de commentaires de la part de plate-forme.

- Un sous groupe du GT5 a été monté pour étudier la durée de vie des textiles.

- Des discussions sont en cours sur les tailles de référence pour les textiles. Les difficultés sont liées aux écarts entre les différentes tailles selon les fabricants.

GT8E "*Edition, loisirs, culture, matériel d'écriture*" B.Moreau, UNIC

Ce groupe mixte l'expérimentation et les travaux du GT8E a proprement parler car les participants sont les mêmes.

Le groupe est composé d'éditeurs, d'acheteurs, de faiseurs de prospectus....et de produits imprimés en général

Deux approches se distinguent :

Celle des éditeurs qui considèrent que la fonction est la transmission de l'information (ex : temps de lecture).

Celle des imprimeurs qui considèrent la surface imprimée.

Actuellement l'UF est d'imprimer une surface A4.

Deux indicateurs sont déjà identifiés : le CO₂, et l'épuisement des ressources non renouvelables car ce dernier est intéressant au niveau papier (TiO₂). Le troisième indicateur est en négociation entre la pollution photochimique (permet de considérer les oxydes d'azote et les émissions de solvants dans les imprimeries) et l'eutrophisation, voire la consommation nette d'eau. Mais le constat est identique à celui du GT4H. Cet indicateur est difficile à appréhender et sa pertinence difficile à percevoir.

Sur l'expérimentation les projets tiennent le délai. Le groupe part sur des données très grossières.

Sur le volet fibres B.Moreau souligne que ce n'est pas parce qu'une fibre ne provient pas d'une forêt certifiée qu'elle provient nécessairement de la déforestation. L'intégration de labels privés (FSC, PEFC) dans des méthodes collectives pose problème et l'aspect marketing de FSC, PEFC dans l'affichage également.

C.Cros demande si le groupe a abordé la question de l'enjeu lié à la gestion durable des forêts. B.Moreau indique qu'effectivement cela a été posé et une information supplémentaire peut être donnée mais précise également que d'un point de vue environnemental cela n'est pas forcément pertinent. Aucun fournisseur de pâte n'indiquera que les fibres viennent d'une plantation sans certification.

La problématique de la déforestation n'est pas papetière et B.Moreau n'est pas convaincu qu'en terme d'enjeu cela soit un problème mise à part en terme de communication. En Europe ce sujet n'est pas réellement un problème du secteur.

C.Cros indique qu'il faut élargir le mandat du groupe transversal à la gestion durable des forêts, la dégradation des écosystèmes (forêts, mines, carrières) et bien cerner dans quel mesure il y a un enjeu et ce qui permettrait de le qualifier comme un enjeu pertinent au sein d'un groupe.

GT8P «Papeterie" P.Sol (Hammelin) suppléé par M. Martin et E. Machefaux

Michael Martin et Emilie Machefaux présentent les avancements du groupe.

Les travaux du GT8P ont été présentés à la dernière PF. Depuis le groupe a tenu une réunion complémentaire sur un indicateur « fibres ».

M.Martin note que cela semble être une bonne décision de faire un GT transversal car la majorité du groupe avait souhaité continuer à étudier cet indicateur en revoyant sa formulation et sa structure sans pour autant garder cet indicateur spécifiquement. Un sous groupe a été créé pour discuter de ce point. Il est actuellement trop tôt pour maintenir ou supprimer cet indicateur mais le groupe permettra d'avoir des discussions.

Comme pour le GT1 et le groupe allocation, il s'agit d'un "défrichage" de l'enjeu qui rend compte au GT1. Pour le GT8 il doit en être de même mais les discussions de ce matin ont fait ressortir que la gestion durable est une thématique transversale et non uniquement liée au GT8.

GT11 « Outillage non électrique et quincaillerie », Nicolas Decayeux (UNIQ) suppléé par E. Fourdrin et P. De La Croix

Le référentiel sur les articles de quincaillerie sera soumis à la PF pour la réunion d'octobre. Initialement le référentiel devait porter sur les boîtes aux lettres mais il a été élargi à d'autres articles de quincaillerie (ferrures, serrures,)

L'unité fonctionnelle est l'utilisation d'un article de quincaillerie pendant 1 an. La durée de vie est spécifiée suite à des tests de performance sur le même principe que ce qu'a proposé le groupe chaussures.

Vue la multitude de références pour un même produit, l'évaluation se fait pour un produit de référence dont l'affichage environnemental se répercuterait sur l'ensemble des produits de la même gamme.

Les indicateurs retenus sont le CO₂, l'épuisement des ressources naturelles et l'écotoxicité qui est due aux métaux et à ses traitements.

C.Cros remercie l'ensemble des participants pour leurs contributions et clôt la réunion.

La réunion du GT méthodologique sur la gestion durable des forêts, les écosystèmes... est prévue le 20 septembre après midi.

Les prochaines réunions de la PF générale sont prévues le 11 octobre 2011 journée puis le 17 janvier 2012 journée.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Source	Chapitre/paragraphe/alinea (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note (e.g. Table 1)	Type de commentaire (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
bellini	1.1		fond	Unité fonctionnement intégrant durée de vie moyenne et niveau du joueur ou qualité de jeu recherché	Evaluation durée de vie moyenne Différentes qualité de matériaux influençant la qualité de la raquette : idée avoir une raquette adaptée au besoin (notion de juste qualité)	Non retenu. Le GT10S a considéré que la référence à une durée de vie moyenne dans l'unité fonctionnelle n'était pas pertinente pour les raisons suivantes : Sur observation empirique, le renouvellement d'une raquette n'est pas motivé par une perte de performance ou l'usure, mais par un effet d'offre (nouvelle gamme, nouvelle technologie, nouvelle matière, nouveau profil de raquette...) Une durée de vie moyenne sans méthode d'évaluation ne permet pas de différencier les produits. Elle est donc inopérante. Il n'existe pas à ce jour de méthodes normées d'évaluation de la durée de vie de la raquette.
iterg	7.3		ge	Il faudrait peut-être préciser que l'impact du transport lors de la phase d'utilisation de la raquette (c'est à dire entre le domicile du client et le lieu où il pratique le sport) n'est pas pris en compte.		Non-retenu. Il apparait évident que le transport du pratiquant vers le lieu de pratique est hors champs de l'étude. L'objet du référentiel est bien la raquette (et non pas la mise à disposition d'un

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
						terrain pour la pratique sportive).
Sm urfit kap pa fran ce	1.2		ed	Dans le flux de référence de l'unité fonctionnelle, la housse est assimilée à un emballage. La housse ne correspond pas à la définition donnée à un emballage.	Distinguer emballage et housse dans le flux de référence.	Retenu.

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
HARP & associé s	6. Modalités de prise en compte de fin de vie 7. Périmètre (Étapes du cycle de vie) 8. Données primaires 10. Données secondaires Annexe 1.	7.1. 7.2. 7.3. 2 ^e alinéa 3 ^e alinéa 5 ^e alinéa 2. Données secondair es	Te / ed	Les termes « éléments de calage » (parfois « élément de calage » au singulier) sont peu clairs. D'après l'usage commun, on peut penser qu'il s'agit d'éléments (de carton, de bois, de plastique ?) qui servent à renforcer un emballage (secondaire ou tertiaire, au sens de la définition donnée par le Code l'Environnement 543-43). Or il ne s'agit pas d'un emballage, mais bien d'un élément du produit, permettant sa fabrication et son utilisation : le mandrin.	Pour lever toute ambiguïté, nous proposons de remplacer systématiquement les termes « élément(s) de calage » par le terme propre « mandrin ». Sauf pour les points 7.1. Périmètre 7.2. Étapes du cycle de vie, étapes secondaires (alinéa 2) où la mention précise devrait être : « production du carton pour (la fabrication du) mandrin » et 10. Données secondaires (alinéa 3) où la mention devrait être : « du carton pour mandrin ». Partout ailleurs : « mandrin » .	Commentaire intégré
Carrefo ur				Nous nous interrogeons concernant l'absence de prise en compte de l'indicateur "origine de la fibre" ou ressources naturelle" (ou biodiversité) qui permettrait de rendre compte des efforts faits par les entreprises pour réduire leur impact sur les forêts en sourçant des fibres certifiées (FSC en particulier) ou en utilisant des fibre recyclées. L'absence de cet indicateur nous semble incohérente avec les réflexions actuelles du GT8. Par ailleurs, il nous semble nécessaire de prendre en compte la gestion durable (ou non) de la ressource dans le calcul de l'indicateur CO2. Il faut rappeler que la déforestation représente 18% des émissions de CO2 d'origine anthropique (source FAO). De plus, la lutte contre la déforestation est un	Pour ces raisons, nous proposons que ce point soit revu par le groupe de travail et/ou fasse l'objet d'un traitement spécifique au sein d'un groupe transverse. Nous estimons que le référentiel ne peut être validé sans ce travail préalable.	Le GT4H a bien pris en compte la question de la biodiversité, en proposant d'associer à l'affichage environnemental une information complémentaire. Il est important de noter : a) Une partie de cet impact est déjà pris en compte dans les indicateurs « eutrophisation » et « acidification de l'air ».

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Source	Chapitre/paragraphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note (e.g. Table 1)	Type de commentaire (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
				<p>sujet sur lequel les ONG se mobilisent depuis de nombreuses années pour challenger les entreprises. (Nous pouvons citer de nombreuses campagnes récentes à l'encontre de certains produits incluant des fibres dont l'origine a été critiquée). Il importe de répondre à cette forte attente de la société civile et de répondre aux enjeux de la déforestation et de la perte de biodiversité qu'elle génère.</p> <p>Les modifications récentes du référentiel général (art 6.4 et 6.5 permettant la prise en compte d'enjeux pour lesquels des méthodes de caractérisation ne seraient pas encore figées) doivent être l'occasion d'une nouvelle réflexion sur ce point. Il a été avancé au sein du GT4H que cet indicateur n'était pas différenciant. Peut-on avoir plus d'information sur ce point? Pourquoi le serait il sur les papiers ramettes et ne le serait il pas sur le papier toilette? S'il n'était pas différenciant en France en raison des bonnes pratiques des industriels du secteur, ne le sera t il pas pour des productions issues d'autres pays (Asie etc.)?</p>		<p>b) La gestion de la ressource a bien été prise en compte dans le calcul de l'indicateur relatif aux émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>c) La gestion durable des forêts n'est qu'un des éléments qui contribue à la préservation de la biodiversité de ce milieu.</p> <p>d) Il n'existe pas d'indicateur permettant de rendre compte de « l'origine des fibres ». Les travaux du GT8, cités ici, sont sujets à caution : un indicateur de « dégradation de l'écosystème forestier » est jugé non pertinent sur le plan scientifique, inopérable sur le plan opérationnel et illégitime sur le plan légal, notamment parce que la réglementation interdit, à compter du 3</p>

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Source	Chapitre/paragraphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note (e.g. Table 1)	Type de commentaire (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
						<p>mars 2013, toute utilisation de bois ou dérivés du bois issus d'une récolte illégale (Règlement n°995/2010 du Parlement européen et du Conseil).</p> <p>e) Le GT4H se déclare intéressé par la proposition de la Plateforme générale, de créer un GT transverse dont la mission serait de réfléchir, avec les parties prenantes, à l'expression la plus judicieuse de l'impact de l'utilisation du bois et des dérivés du bois, notamment, sur les écosystèmes.</p> <p>f) En attendant la formation d'un consensus autour d'un indicateur approprié, l'information complémentaire peut parfaitement rendre compte des efforts faits</p>

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Source	Chapiter/paragraphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note (e.g. Table 1)	Type de commentaire (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
						par les fabricants, dont la grande majorité respecte des «bonnes pratiques de fabrication» et utilise des fibres provenant de forêts gérées durablement.

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
belli ni	1.1	Unite fonctionnelle	ge	Ne peut-on faire état d'un niveau de qualité de couchage nécessaire au repos		Pas de modification. La notion de confort est subjective selon les utilisations (matelas mou, ferme) et peut varier en fonction de l'usage du produit (modification des paramètres de confort dans le temps). Cette notion ne peut donc être traitée de manière objective dans le cadre de l'affichage environnemental. Par ailleurs, les possibilités de justification de durée de vie font appel à des essais mécaniques sur les matériaux qui participent au maintien du confort (choisi par le client lors de l'achat) pendant toute sa durée de vie.
rdc	2.1		te	L'épuisement des ressources naturelles n'est-il pas plus pertinents pour différencier les types de matériaux ? Il va surement dans le sens contraire de l'eutrophisation (vis-à-vis des textiles synthétique vs textile agricole)	Il parait toujours impossible d'avoir 4 indicateurs. Il faut regarder lequel peut être pour des raisons de similarité.	Pas de modification. L'indicateur Epuisement des ressources naturelles est redondant avec l'indicateur effet de serre pour les matériaux présent dans la literie. Il lui a donc été préféré un autre indicateur lui aussi discriminant. Cet indicateur fait néanmoins partie des 4 indicateurs calculés. Ce choix a été retenu pour le

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
rcc	2.2	tableau	ed	Selon Recipe les effets d'eutrophisation eaux douce et eaux de mers ne peuvent être sommés.	Il faut donc soit : <ul style="list-style-type: none"> • présenter les deux • présenter l'eutrophisation des eaux douces (eq P) mais qui ne prend pas en compte les émissions azotées • supprimer cet indicateur au profit de la consommation d'énergie 	référentiel Siège rembourré. FCBA a réalisé des simulations qui confirment que la méthode avec les eaux de mers rendra mieux compte des impacts d'eutrophisation sur les textiles. Le GT7 préconise de maintenir l'eutrophisation des eaux douces afin d'être cohérent avec les orientations actuelles du GT5 (qui considère l'eutrophisation des eaux douces comme problématique). Le GT7 acceptera le cas échéant de retenir l'eutrophisation des eaux de mer. Une phrase mentionnant ce point sera ajoutée au référentiel literie L'indicateur consommation d'énergie semble moins pertinent que l'indicateur eutrophisation.

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
bellini	1.1		ge	Unite fonctionnelle inadaptée qui n'évoque nullement une fonction	Revoir l'unité fonctionnelle	L'unité fonctionnelle est donc modifiée, et intègre les caractéristiques de l'utilisation faite du téléviseur (durée de fonctionnement quotidien, et fonctions du téléviseur sollicitées)
rdc	1.	note	ed	P en W est une puissance et non une consommation. L'unité	Dans l'annexe II relative au calcul de l'indice d'efficacité énergétique, la consommation d'énergie annuelle en mode marche E, en kWh, est calculée à l'aide de la formule $E = 1,46 \times P$ où P est la puissance électrique du téléviseur en mode marche, en W	Commentaire intégré.
rdc	2.	bullets	te	Le dédoublement de l'épuisement des ressources peut être pertinent dans la mesure où : <ul style="list-style-type: none"> - les consommations de ressources minérales touchent plus particulièrement la phase de production et de fin de vie - Les consommations de ressources fossiles touchent la phase d'utilisation 		Cela pourrait être intéressant, mais semble précoce à ce jour, car cela complexifierait le message éducatif de l'affichage environnemental, et car les données dont les fabricants disposent, relatives aux ressources consommées, ne sont pas suffisamment exhaustives et détaillées pour qu'ajouter un niveau de détail supplémentaire soit pertinent pour l'instant.
rdc	6.		te	Quid des téléviseurs non-collectés sélectivement et orientés vers les filières OMr ? Et de la filière réutilisation (très faible)	Préciser un taux de collecte sélective et les modalités de la fin de vie OMr des téléviseurs	Du fait que les téléviseurs actuels (LCD, plasma, LED) ne sont sur le marché que depuis peu de temps au vu de leur durée de vie, peu de téléviseurs sont passés par la filière OMr à ce jour. Cette

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinea (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
						hypothèse est en accord avec les avis des éco-organismes sur le sujet, et sera à revoir, au moment de l'actualisation du référentiel.
rdc	Annexe 4.		te	Préciser pour les cartes électroniques que le rendement de recyclage dépend des matériaux : 100% des métaux (ferreux, non ferreux et précieux) des cartes électroniques sont recyclés. Ce qui représente 34 % de la masse des cartes électroniques		Commentaire intégré.
rdc	7.		te	Le transport des emballages primaires vers le site d'assemblage est-il à prendre en compte au regard de l'impact potentiellement faible		Si l'impact du transport des emballages primaires vers le site d'assemblage est effectivement faible, le référentiel vise néanmoins à calculer un impact le plus global possible sur le cycle de vie du téléviseur, et il est donc préférable de conserver cet élément, dans la mesure où il est possible de le calculer.
rdc	10.		te	Quel est le mix électrique utilisé pour la consommation lors de l'utilisation du téléviseur ? Mix moyen est difficilement utilisable. Car le facteur heure de pointe existe pour les horaires d'utilisation	Il nous semble pertinent de s'appuyer sur la disposition du BPX30-323 qui offre la possibilité de définir un autre mix pour les équipements "électro-intensives" pour proposer un mix correspondant aux heures de pointes pour la phase d'utilisation	Au sens de la définition du BPX0-323, les téléviseurs ne sont pas des équipements électro-intensifs.
Hop-Cube				Concernant le cas des téléviseurs, il subsiste une différence entre les résultats obtenus et ceux du référentiel. Après plusieurs vérifications en interne Quantis est certain qu'il ne s'agit pas d'une erreur. La		Ce commentaire pose la question de la base de données utilisée / à utiliser pour l'expérimentation sur l'affichage environnemental,

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
				<p>phase la plus impactante dans les résultats est la phase des matières premières. C'est le module LCD qui représente la majeure partie de l'impact. Lorsque l'impact du module LCD est retiré, un scénario similaire à celui présenté dans le référentiel est trouvé.</p> <p>Les autres causes possibles de cette différence sont:</p> <p>1) Une erreur dans la base de données Ecoinvent. Dans ce cas, si l'ADEME est informée les calculs pourront être modifiés.</p> <p>2) Certaines hypothèses ou données sont différentes de celles utilisées par PWC.</p> <p>Nous aimerions comprendre d'où vient cette différence. Auriez-vous des éléments de réponse de manière à ce que nous puissions, le cas échéant, apporter les corrections nécessaires?</p>		ce qui n'est pas directement lié au contenu méthodologique général du référentiel TV.
Sony HEOE/EAE	1 and 10	About passive standby	ed	In point 10 it says 10 h daily stby, but in point 10 it says 20 h daily stby	Change to 20 h in point 1	Commentaire intégré.
Sony HEOE/EAE	8	Packaging	ge	We think that packaging volume (dimensions) should be one of the characterization parameters. Smaller volume means more boxes per truck so less trucks are necessary and less CO2 is generated	For each TV size (32", 40", ...) an standard dimension could be defined. Then, if TV under evaluation has smaller box, it should get some bonus, if bigger box it should get some penalty.	Au regard de l'ensemble du cycle de vie, cet élément n'a pas un impact significatif et ne permet pas une différenciation importante entre les impacts de deux téléviseurs. Cependant, ce point méthodologique pourra être abordé lors de la révision du référentiel TV.

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Sour ce	Chapiter/parag raphe/alinéa (e.g. 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tablea u/Note (e.g. Table 1)	Type de comm entair e (ed, te, ge)	Commentaire (justification pour le changement)	Proposition de changement	Suite donnée sur chaque commentaire
Sony HEOE/EAE	12	Temporal validity	ge	TV line-ups are typically redesigned every 6~12 months, therefore we cannot imagine that any TV would be in production for 3 years.	We suggest that the original label be placed at POM stage and not revised.	Nous préciserons à Sony ce que signifie cette phrase.
Sony HEOE/EAE	13	Validation	ge	This section is unclear. Is there an error in the translation? What info must we declare? what does "available for all" refer to? Shall all data from all makers which is used for the labelling be available to the public? Does this section ("Validation process for data and results") also cover obligations of the French authorities in terms of data and calculation transparency?	Just pls clarify what info must be declare and where (how).	Nous préciserons à Sony ce que signifie cette phrase.
Sony HEOE/EAE	14		ge	We don't understand well this section. Does it mean that lifetime of a TV is not long enough to make a specific calculation for End-Of-Life emissions, therefore the default approach from the basic French LCA methodology (appendix A of the BP X30-323) is applied. Would be good to know to which section of appendix A they refer: is it "A.5.4.1 End-of-life processing"?		Nous préciserons à Sony ce que signifie cette phrase.
Sony HEOE/EAE	Appendi x 2	Material list	ge	Maybe aluminium should also be added as it is sometimes used (depending on maker/cosmetics)	Add aluminium as one of the materials in some TV's	Le terme "acier" est remplacé par "metal" pour intégrer l'aluminium.

1 **MB** = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. CN for China; comments from the ISO/CS editing unit are identified by **)

2 **Type of comment:** **ge** = general **te** = technical **ed** = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

ANNEXE 5

Tableau d'avancement des groupes de travail sectoriels – 16 juin 2011

	Catégories de produits	Unité fonctionnelle	Impacts / Enjeux environnementaux	Indicateurs	Données à l'origine des impacts	Allocations entre produits et co-produits	Scénario de fin de vie	Périmètre
GT1	Produits alimentaires et aliments pour animaux (produits agricoles)	100 g ou 100 ml de produit tel que consommé et / ou la portion	<ul style="list-style-type: none"> - Le réchauffement climatique, - L'impact sur les eaux, dans ses aspects pollution et consommation, - L'impact sur la biodiversité. <p>A affiner selon les sous-catégories</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Biodiversité - Consommation d'eau - Ecotoxicité aquatique - Eutrophisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Production (amont agricole) - Distribution - Utilisation (ex : produits déshydratés) - Certains procédés (déshydratation, ...) 	2 ^{ème} réunion du sous-groupe mi juin	<ul style="list-style-type: none"> - Pertes non évitables alimentaires prises en compte - Pas de consensus sur les pertes évitables - Filières de traitement des emballages ménagers en France 	Ensemble des étapes du cycle de vie avec des simplifications possibles par sous-catégories (transport et utilisation)
GT2	Téléviseurs	Utiliser une TV en France pendant 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - Ecotoxicité ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Ecotoxicité ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Puissance électrique - Module, cartes électroniques - Consommation électrique lors de l'assemblage - Transports - Composition emballages 	<ul style="list-style-type: none"> - Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323. - Allocation des consommations du site d'assemblage en fonction des masses ou unités assemblées (multi-produits) ; en fonction des unités (mono-produit) 	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte - Démantèlement - Filière de fin de vie des TV (éco-systèmes) 	<p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emballages secondaires et tertiaires (production, transport et fin de vie) - Stockage distributeur - Vente magasin - Transport vers le lieu de vente - Transport consommateurs - Collecte des emballages
	Téléphone portable	Passer et recevoir des appels pour une durée totale de communication de 5.5 heures par mois pendant 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - 3^{ème} enjeu 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - 3^{ème} indicateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des afficheurs LCD - Production des cartes électroniques et notamment des composants semi-conducteurs - Etapes de transport par avion - Production des accumulateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise en boutique - Plate-forme de regroupement - Ateliers du bocage - Elimination 	<ul style="list-style-type: none"> - Etapes exclues : - Magasin - Transport consos. - Réseau de téléphonie mobile - Transfert des données au 	

								travers du réseau. - - Consommations liées aux autres fonctionnalités (MP3, SMS ...) - Fabrication des infrastructures - Fabrication des machines, des moules, des véhicules et autres outils de production. - Chutes ou rebuts de process. - Les taux de retours ou de perte des terminaux et tous les services après-vente - Fabrication des accessoires contenus dans la boîte.
	- Perceuse / visseuse - Petit électroménager (Machine à café ...) - Décodeurs							
GT3D	Lessives	Un lavage, une dose recommandée, un poids moyen de linge lavé	- Effet de Serre - Consommation d'eau - Consommation d'énergie - Milieu aquatique et toxicité - Emballages	- Emissions de GES (g éq. CO ₂) - Consommation d'eau (L) - Consommation énergétique (MJ) - Ecotoxicité (USETOX / ecolabel ?) - déchets ultimes issus des emballages primaires (kg)	- Phase d'utilisation (Quantité d'eau et d'énergie utilisée) - Emballages (mise en décharge notamment) - Ingrédients - Traitement des eaux usées	- Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323. - Consommation et rejets du site de fabrication à allouer au prorata de la masse mais des données secondaires	- STEP - Recyclage plastique : 54 % - Recyclage papier : 89 % - OM	- Formulation - Emballages - Production - Utilisation - Transport - Traitement déchets - Traitement eaux usées

						seront disponibles dans la base de données		
	Lingettes							
GT3j	- Supports de culture	Un volume de support de culture						Réflexions en cours
	- Contrôle de la végétation et des parasites - Nutrition du végétal - Enrichissement du sol - Amélioration physico-chimique du sol - Plans, végétaux à planter et semences non-alimentaires - Plans, végétaux à planter et semences alimentaires.							
GT4h	Papier toilette	- qté de papier toilette / jour / personne (16g)	- Effet de serre - Eutrophisation - Acidification	- Emissions de GES - Eutrophisation - Acidification	- production de la pâte, combustion de la liqueur noire - production du tissu - action des STEP - transport	- crédit lié à la valorisation énergétique lors de la production - cohérence BP X30-323 pour la pâte à papier recyclée.	- Mandrin et film : OM - papier toilette : assainissement	Etapes exclues : - Transport conso. - Mise en forme (emballage et calage) - Emballages des mat. prem. Papetières - Produits chimiques (hors blanchiment) - Entrepôts logistiques et lieux de vente - Collecte des déchets d'emballages et d'éléments de calage.

	Hygiène portée (couches jetables) Intégration couches lavables	Changer la couche d'un enfant pendant 24h	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement de ressources énergétiques - (Déchets ultimes) (jetables) - Eutrophisation (lavables) - Consommation d'eau (lavables) 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement de ressources naturelles non renouvelables - (Déchets ultimes) - Eutrophisation (lavables) - Consommation d'eau (lavables) 	<ul style="list-style-type: none"> - matériaux entrant dans la composition de la couche (jetables) - utilisation (lave-linge et sèche linge) pour les lavables 	<ul style="list-style-type: none"> - cohérence BP X30-323 pour la fin de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - OM pour la couche - OM pour le film plastique - Scénario de fin de vie des cartons d'emballages - Fin de vie des textiles en France (lavables) 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des composants et des emballages - Production de la couche - Distribution - Utilisation (lavables) - Fin de la couche - Fin de vie des emballages - Transports
	Cotons à démaquiller							
GT4b	Produits rincés (shampooings)	Un lavage de cheveux = utiliser une dose de 8 g de shampooings	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Consommation d'eau - Pollution aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Consommation d'eau (L) - Ecotoxicité aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'utilisation (Quantité d'eau et d'énergie utilisée par le consommateur pour un lavage de cheveux) - Composition du produit (ingrédients) - Description d'emballage primaire et sa recyclabilité - Données du site de production (fabrication du mélange et de conditionnement) du shampooing - Données du transport depuis le site de fabrication vers le lieu de vente - Données de traitement (recyclage, incinération, mise en décharge) des déchets ménagers en France (taux d'orientation et caractéristiques des différentes filières de traitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323. - Consommation et rejets alloués selon la masse si possible (autre disposition pour les PME ?) 	<ul style="list-style-type: none"> - STEP - Recyclage plastique - OM (Mise en décharge et incinération) - liste rouge des emballages 	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction et production des matières premières - Production de la formule - Emballages (production et fabrication) - Utilisation - Fin de vie (formule et emballages) - Transports
	Produits non rincés							

	Textile (Apport expérimentations pilotes pour la chemise)	Une journée porté (utilisé pour le linge de maison) / lavé → Durée de vie différenciée par des tests de performance. → Taille de référence	- Effet de serre - Pollution de l'eau - consommation d'eau Enjeux à confirmer ou à amender lors de l'expérimentation	- Emissions de GES (g éq. CO ₂) - Consommation d'eau (L) - Eutrophisation (PO ₄ ³⁻) Indicateurs à confirmer ou à amender lors de l'expérimentation	- Matières premières - Procédés de fabrication - Ennoblement - Entretien (lavage, repassage ...) - Fin de vie		-OM (82%) - valorisation (18%) Scénario peut être spécifié - Scénarii français pour les emballages ménagers	- Production - Filature - Tissage - - Ennoblement - Confection - Traitement - Utilisation - Fin de vie
GT5	Chaussures ville homme Travaux en cours pour une extension aux chaussures de sport	- porter selon un usage adapté une paire de chaussures en bon état pendant un an avec les pointures définies suivantes : - Homme : 42 - Femme : 38 - Mixte : 40 - Enfant : 28 - Premiers pas : 21	- Effet de serre - Consommation de ressources non renouvelables - Pollution de l'eau	- Emissions de GES (g éq. CO ₂) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Eutrophisation	- Matériaux - Procédés de fabrication - Transport (avion)	Décision reportée pour le cuir. Nécessité de travailler avec le GT1	- Ordures ménagères pour la chaussure - scénario de fin de vie des cartons en France	- Extraction des ressources énergétiques et minerais - Transport - Fabrication des matériaux - Pré-assemblage - Transport / assemblage - Montage / assemblage - Transport vers la France - Fin de vie
	Maroquinerie							
GT6	Produits de la construction	Les catégories de produits sont définies, les indicateurs environnementaux sont ceux des FDES						
GT7	Mobilier	Unités fonctionnelles définies Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	- Effet de serre avec stockage - Acidification de l'air - Productions d'oxydants photochimiques - (Déchets Non Dangereux) - (Epuisement des ressources naturelles)	- Emissions de GES - Acidification de l'air - Productions d'oxydants photochimiques	- Matières premières - Transport approvisionnement et livraison - Production dur site - Certains procédés (laquage)	Fabrication - Au prorata des unités fonctionnelles	- Encombrants pour le meuble - Scénario de traitement des emballages ménagers français	Exclusions : - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation - certains transports
	Sièges rembourrés	1 place assise, de largeur minimale de 50 cm quand le	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation	- Matières premières (textile, rembourrage, structure métallique)	Fabrication mono-produit – au prorata des unités	- Sièges : encombrants - Scénario de	Exclusions : - Entrepôts, plateforme

		produit est affiché pour au moins 2 places assises, par année d'utilisation Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	- (Epuisement des ressources naturelles) - (Production d'oxydants photochimiques)		- Site	fonctionnelles produites Fabrication multi-produit - au prorata : - des relations physiques -des unités fonctionnelles -des unités de production	traitement des emballages ménagers français	distributeur, lieu de vente - utilisation - certains transports
	Literie	1 place de couchage sur sa longueur réelle, de largeur minimale de 70 cm quand le produit est affiché pour au moins 2 places de couchage, par année d'utilisation Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation - (Epuisement des ressources naturelles) - (Production d'oxydants photochimiques)	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation	- Matières premières - Site	Fabrication mono-produit – au prorata des unités fonctionnelles produites Fabrication multi-produit - au prorata : - des relations physiques -des unités fonctionnelles -des unités de production	- Matelas : encombrants - Scénario de traitement des emballages ménagers français	Exclusions : - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation - certains transports
GT8p	Support d'écriture	Ecrire et stocker des données sur 10 m ² de papier dans de bonnes conditions selon un usage adapté Différenciation selon des critères de qualité	- Effet de serre, - Dégradation de l'écosystème forestier, - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables, - (Eutrophisation) - (Pollution photochimique) (émissions de COV).	- Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie des autres éléments	Exclusions : - Transport entre la plateforme logistique et le lieu de vente - Transport conso. - Collecte des déchets primaires
	Produit de classement	Classer et protéger 200 feuilles de papier A4 de 80g/m ² dans des conditions normales d'utilisation	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - (Eutrophisation) - (Pollution photochimique)	- Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Dégradation de l'écosystème forestier - Dégradation de l'écosystème forestier (création d'un sous-groupe)		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 %	Exclusions : - Transport entre la plateforme logistique et le lieu de vente - Transport conso.

		Différenciation selon des critères de qualité	(émissions de COV).				recyclage si les filières existent - Fin de vie des autres éléments	- Collecte des déchets primaires
	Ramette	Imprimer recto-verso une ramette de 500 feuilles de format A4, soit 62,37 m ² de papier dans de conditions normales avec un équipement d'impression standard et selon un usage adapté Différenciation selon des critères de qualité	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - (Epuisement des ressources naturelles non renouvelables) - Eutrophisation des eaux - (Consommation nette d'eau) - (Acidification de l'air)	- Effet de serre - Eutrophisation des eaux - Dégradation de l'écosystème forestier (création d'un sous-groupe)		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie du papier	Exclusions : - Distribution - Transport conso. - Collecte des déchets primaires
	Enveloppe	Contenir et permettre l'expédition d'un contenu de référence ¹ dans des conditions normales ² de protection et de confidentialité. Une enveloppe	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - (Epuisement des ressources naturelles non renouvelables) - Eutrophisation des eaux - (Consommation nette d'eau) - (Acidification de l'air)	- Effet de serre - Eutrophisation des eaux - Dégradation de l'écosystème forestier (création d'un sous-groupe)		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie du papier	Exclusions : - Distribution - Transport conso. - Collecte des déchets primaires - Autres usages que l'envoi postal
GT8e	Editions, magazine ...	Mettre à disposition un contenu sur une surface A4	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Consommation nette d'eau - Pollution photochimique	- Emissions de GES - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Consommation nette d'eau - Pollution photochimique				
GT9	Vaisselle, ustensiles de cuisine, arts de la table et décoration							
GT10 S	Sacs à dos	Sac à dos pour un type d'usage pour deux ans d'utilisation	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables	- Emissions de GES (g éq. CO ₂) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables	- Masse et composition des composants finis	Pas de co-produit	- Sacs : OM - Emballages : scénarii français	- Extraction des matières premières - Fabrication - Transport

¹ Le contenu de référence est le nombre de feuille préconisé par le fabricant, contenu dans l'article.

² Les conditions normales de protection et de confidentialité doivent être suffisantes pour ne pas permettre la lecture du document contenu dans l'enveloppe ou la pochette postale, en dehors de l'espace fenêtre

								<ul style="list-style-type: none"> amont - Confection - Transport aval - Fin de vie
	Chaussures de ski	<p>Une paire de chaussures de ski avec son emballage pour 120 jours d'utilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de GES (g éq. CO₂) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - matériaux (manque de données secondaires) 			<ul style="list-style-type: none"> - Extraction des ress. énergétiques et des minerais - Fabrication composants - Transport - Montage - Transport - Fin de vie - Utilisation ?
	Raquettes	<p>Utilisation d'une raquette afin de pratiquer un sport de raquette de manière non-professionnelle (tennis, badminton et squash)</p> <p>= Une raquette cordée et grippée, son emballage et ses consommables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - (Epuisement des ressources naturelles fossiles) - (Epuisement des ressources naturelles minérales) - Acidification - (Toxicité et santé humaine) 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Acidification 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des matières premières du cadre - Production et assemblage de la raquette - Production de la housse - Transport - Production des autres matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéfices du de la valorisation : selon BP X30-323 - Production : allocation à la raquette 	<ul style="list-style-type: none"> - Raquette et housse : OM sauf si collecte spécifique - Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballage secondaires et tertiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Exclusions : - Transport conso. - Transport de collecte des déchets ménagers - Entrepôts logistiques et lieux de vente - Mise en forme des matériaux d'emballage primaires et secondaires - Transport des emballages vers le site de production (hors housses). - Fabrication des composants mineurs - Consommation électrique du recordage - Transport des consommables
	Vélos							

GT10 J	Jeux de plateau							
	Nomenclature définie par FD CR 14 379							
GT11	Quincaillerie	Utiliser un article de quincaillerie, inclus dans le périmètre de ce référentiel sectoriel, pendant un an » Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes) Evaluation sur un produit de référence	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - Ecotoxicité aquatique	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles - Ecotoxicité aquatique	- matériaux - procédés de fabrication - (transport)	Réflexion sur les procédés de fabrication	- Déchetterie - Déchets des ménages, via la filière des encombrants - Fin de vie des emballages primaires	Exclusions : - Phase d'utilisation - Transport conso. - Collecte des déchets
	- Forêts (bétons) - Truelle et masse							
GT12	Services financiers	Projet de référentiel présenté à la plate-forme						
GT13	Voitures et deux roues motorisés	Ces groupes de travail n'ont pas commencé.						
GT14	Bijouterie (lunettes), joaillerie, orfèvrerie,							
GT15	Pièces détachées de l'automobile							
GT16	Instruments de musique							

Légende : bleu : catégories de produits identifiées mais traitées ultérieurement dans les GT sectoriels - rouge : éléments en cours de discussion ou non consensuels au sein des GT sectoriels - gras : les avancées des groupes sectoriels depuis la dernière réunion de la plate-forme.